

Madame la ministre,

Monsieur le défenseur des Droits

Monsieur le Président du Tribunal, , Mesdames et Messieurs
le hautes personnalités,

Mesdames et messieurs les bâtonniers,

chers Confrères, chers amis

C'est avec une grande fierté mais plein d'humilité devant la tâche qui nous attend, reconnaissant de la confiance que vous m'avez accordée, conscient de ce que nous devons accomplir avec la vice bâtonnière Nathalie Roret, que je me présente aujourd'hui devant vous .

Je remercie le bâtonnier Peyron pour sa disponibilité et la coopération qu'il a déployé pendant toute cette transition de bâtonnier élu... nécessaire pour que l'institution ordinaire fonctionne sans interruption et que de magnifiques projets comme cette Maison des Avocats, le référé déc ou encore le Barreau de Paris solidarité, les Campus de la formation ou encore les luttes pour l'égalité et contre toute discrimination puissent prospérer sur le long terme au sein de notre Barreau par delà les bâtonniers qui ne font que passer.

J'ai eu la chance d'avoir Marie-Aimée Peyron avant moi, elle m'a ouvert les livres, transmis les codes et associé aux décisions qui portaient sur les années 2020 et 2021

Madame le bâtonnier, je vous connaissais mal comme confrère, puis nous avons été adversaires en 2016 dans l'élection au bâtonnat que vous avez remportée avec Basile Ader, cela ... comment dire... crée..... des liens...

Bâtonnier élu, j'ai pu apprécier votre engagement, votre énergie, votre optimisme et un volontarisme qui emporte tout sur son passage pouvant créer, parfois, quelques malentendus mais nul ne peut vous retirer les avancées remarquables de votre mandat que vous avez rappelées.

Je retiendrai surtout vos trois conseils:

Ne rien lâcher, puis... ne rien lâcher et enfin... ne rien lâcher

Chère Marie Aimée, je perds un bâtonnier, mais je gagne une amie

Merci

A Yves Repiquet qui m'a donné envie de faire ce métier de bâtonnier, Jean-Marie Burguburu et Bernard Vatier qui m'ont appris les codes

A Vous mes chers enfants, la plus belle chose qui me soit arrivée,, mon club des Cinq qui se multiplie, Joseph quatre mois

A Ma mère dans l'incapacité hélas de venir aujourd'hui

A Mon père toujours fidèle depuis 68 ans à son Barreau et à qui je dois donc doublement d'être ici aujourd'hui

A Mes chers Associés du Cabinet Gide,

A Philippe Nouel, merci Philippe d'être présents avec Nicole et Jean Loyrette trop tôt disparu dont nous avons appris que la seule manière de progresser est de recruter des jeunes plus compétents que soi et Gérard Tavernier mon patron "historique", que je n'ai jamais osé tutoyer

A Vous tous mes amis présents et A tous nos soutiens dans nos campagnes

A toi Anne, ma chère épouse, sans qui je ne serai rien

Merci

Deux cent vingt et unième bâtonniers cela rend humble, grâce à leurs talent à leur vision nous sommes, contre vents et marées, restés fidèles à notre serment, j'espère que dans deux ans mon successeur pourra (sans aucune flagornerie) dire que j'aurai moi aussi apporté ma pierre à l'édifice.

Ainsi en a-t-il été pour moi, grâce à un père avocat que tout le monde apprécie et j'ai une pensée très émue ce soir pour mes amis Basile Ader et Pierre-Olivier Sur, que le destin a privé de cette joie immense :

Prendre les rênes de ce Barreau en présence de son père.

Il est entendu maintenant que nous nous nous trouvons au beau milieu d'une crise.

Concurrence exacerbée, honoraires tirés vers le bas... un grand journal du soir titrait récemment sur le blues des jeunes avocats

L'équilibre économique de nos Cabinets est sérieusement affaibli par la complexité et l'exigence du marché du Droit par une concurrence acharnée et par des concurrents peu scrupuleux

Donnant des conseils juridiques en ligne, sans assurance, sans garantie de qualité ni de formation et à des coûts insupportables pour les confrères qui supportent, seuls, comme tout professionnel libéral, leurs charges et les coûts de production de leur services.

Nous serons tous soumis au Tribunal des algorithmes

L'intelligence artificielle promet de remplacer les avocats,

Voilà pour les signes de la crise, tels que les reflètent données et statistiques.

Moins mesurable mais non moins profond est le minage de la confiance dans tout notre barreau, soumis, comme tous les corps intermédiaires à cette étrange passion technocratique du nivellement par l'universalité,

S'y ajoute la peur tenace de ce que le déclin de l'avocat est inévitable, de ce que la prochaine génération doit viser moins haut.

Crise de confiance dans l'évolution au sein des Cabinets, la perspective d'association qui s'éloigne, les charges de travail mal comprises et mal supportées la difficulté de ne pas trouver une collaboration

Notre profession est menacée par la dérégulation, , la transparence mal comprise, par cet éternel soupçon et par cette "envie de pénal", ce tout sécuritaire qui considère que la défense contradictoire n'est peut-être plus de mise dans la guerre contre le terrorisme

Monsieur le Président Noël, vous avez rappelé lors de votre installation que les avocats sont des sentinelles, le Barreau de Paris ne sera pas en reste,

Madame la Ministre vous nous trouverez toujours à vos côtés pour être force de proposition, présent dans les débats qui permettent une meilleure justice ou pour proposer des solutions de résolution des conflits dans l'intérêt des justiciables et de l'accès au droit des citoyens pour lequel, vous le savez, nous assumons toute notre place.

Encore faut-il que nos Cabinets en aient les moyens, par l'exécution provisoire des taxations d'honoraires, par la TVA réduite pour les particuliers, par la force exécutoire de l'acte d'avocat et par un niveau d'Aide juridictionnelle digne d'un

grand pays et que nous puissions tout simplement survivre au doublement programmé de nos charges sociales qui viennent s'ajouter aux charges et taxes que nous supportons, toujours seuls, comme professionnels libéraux

Car nous sommes aussi des entrepreneurs

L'avocat est au cœur de la Cité

Nous sommes ceux qui connaissent le mieux les doutes, les souffrances, les ambitions humaines comme les projets, les initiatives, les recherches et les perspectives de développement des entreprises, ne privons pas les justiciables de cette confiance.

De la défense des entreprises du CAC40 , du conseil juridique aux PME, comme l'accompagnement des plus démunis, le Barreau de Paris, place de Droit internationale incomparable est présent partout où il y a du Droit, dans tous les domaines et dans toutes les affaires, dans tous les dossiers grâce à la réussite, à l'engagement au dévouement parfois inimaginable des 30.000 avocats de Paris

Le temps où nous résistions au changement, où nous protégions des intérêts étriqués et repoussions les décisions de restructuration de nos cabinets, ce temps doit finir.

Aujourd'hui, je vous dis que les défis qui nous attendent sont réels. Ils sont graves et ils sont nombreux. Ils ne seront pas facilement ni rapidement relevés. Mais ils seront relevés.

JEUNES ET COLLABORATEURS

Je m'adresse d'abord à cette nouvelle génération d'avocats qui arrive

Nous sommes un barreau jeune et majoritairement féminin, il est temps que cette majorité prenne toute sa place et il est temps de faire disparaître la caricature du patriarcat qui pèse sur nous.

Il est temps de choisir une histoire meilleure

La vie des collaborateurs est difficile

Je ne parle pas des dérives auxquelles vous vous êtes attaquées, mais des conditions de travail parfois insupportables que nous imposent le durcissement du marché, particulièrement par l'usage déraisonnable des nouveaux outils de communication.

Certes tous les professionnels sont concernés, mais dans nos Cabinets, à Paris, les collaborateurs sont les plus exposés.

Nous serons force de proposition pour que dans nos Cabinets, s'installent le même intérêt et les mêmes valeurs d'action et de dévouement à l'égard des collaborateurs qu'à l'égard des clients.

Cette symétrie des attentions, passe par la transmission, la formation, le mentorat, la participation aux bénéfiques, l'intéressement aux résultats, la rémunération de l'apport d'affaires, tous les moyens de renforcer la cohésion dans le respect d'une collaboration responsable et digne.

Nous regrouperons les forces de l'Ordre dans un Pôle unique de la collaboration

Nous mettrons en place une garantie de perte de collaboration qui démontrera que la solidarité n'est pas un vain mot au sein de notre Barreau

Mais c'est aussi à VOUS d'agir

Saisissez-vous de votre avenir, bousculez-nous, prenez votre place, nous vous aiderons, allez vers votre risque et imposez votre chance et, comme dit le poète, ils s'habitueront...

En réaffirmant la grandeur du Barreau de Paris, nous comprenons que la grandeur n'est jamais donnée. Elle doit être gagnée.

Cette parole nous la porterons

Nous demeurons le Barreau le plus divers, en terme de modalités d'exercice, comme de nationalités, plus d'avocats Américains à Paris qu'à Londres, plus de Britanniques à Paris qu'à New York

Moi, bâtonnier avec Nathalie Roret, Vice-Battonnière, nous sommes responsables de l'avenir de tous les avocats du Barreau de Paris le plus ancien et le plus grand barreau du monde qui constitue un laboratoire inégalé de l'avenir de la profession

Nos avocats ne sont pas moins inventifs qu'avant, nos services sont de plus en plus demandés.

Le droit est partout et de plus en plus les demandes de conseil juridique ou d'assistance judiciaire s'expriment en direct et sur Internet.

Le besoin de Droit est immense, la demande de Justice immarcescible...

Nos capacités demeurent intactes, les 30 000 avocats du Barreau de Paris sont prêts à y répondre et l'Ordre sera à vos côtés.

Nous ferons comprendre que Les avocats sont des partenaires de justice, des créateurs de droit, des interlocuteurs crédibles mais aussi des entrepreneurs libéraux fiers de leur indépendance et de leur appartenance à un Ordre.

La parole du Barreau de Paris sera celle de tous les avocats

Les usages numériques l'accès à la Justice, l'intelligence artificielle viennent bouleverser notre activité et nos perspectives d'avenir.

Déjà des confrères inventifs ont créés des legaltechs et ce sont déjà imposés sur ce marché dont ils représentent 30%, grâce à l'incubateur du Barreau de Paris qui a essaimé dans toute la France

Mais tous nos avocats n'ont pas répondu présents à cette demande massive.

Au contraire, la révolution numérique fait peur alors qu'elle permettra de faciliter la mission de l'avocat comme gardien de l'accès et de la compréhension du Droit et de la Justice

Nous allons aider et accompagner chacune et chacun à accomplir cette transition numérique que nous accomplirons ensemble,

l'Ordre au service du Barreau par son Académie du Numérique qui regroupera toutes les forces de la formation et de l'accompagnement professionnel et

En 2020, nous lancerons un grand plan de mise à niveau numérique pour tous les avocats qui le souhaitent

PARIS est une Place de Droit incomparable

Dès aujourd'hui nous devons nous reprendre, nous secouer et nous remettre à construire l'Avocat de la Cité moderne.

Car où que nous regardions, il y a du travail à abattre.

Les avocats sont les passeurs, les tisseurs du destin de ceux qui vont bien comme de ceux qui vont mal, le dernier qui reste à vos côtés quand tous vous ont oubliés.

Aux côtés des femmes battues comme des start uppeurs

Pacificateurs, créateurs de droit, l'avocat est celui qui met l'humain au cœur de la Justice

A l'écoute des justiciables comme des entrepreneurs, confident indépendant et libre.

Il est urgent de nous développer dans les nouveaux métiers de devenir l'organisateur privilégié des solutions juridiques, d'agent, d'intermédiaire, de fiducie, de médiateur, comme d'être présents pour apporter conseil et assistance dans les secteurs de la santé, de la dépendance et des tutelles, de l'écologie, la responsabilité sociétale et la conformité chez nos clients.

Ces mutations entraînent des transformations de nos pratiques et de nos activités, l'Ordre sera à vos côtés pour les anticiper, nous créerons un **Comité stratégique** ouvert aux magistrats, aux scientifiques, aux universitaires et à nos amis

et futurs confrères juristes d'entreprise, comme de la société civile pour anticiper et organiser les besoins de Droit

Les Chambres commerciales internationales de Paris sont une réussite

La CARPA de Paris est un exemple pour toute organisation de contrôle et de maniement de fonds.

Nous mutualiserons les solutions, partageant avec les champions de la Legaltech les expériences innovantes et nous transformerons nos cabinets pour répondre aux exigences d'une nouvelle ère.

Tout cela, nous pouvons le faire.

Et tout cela, nous le ferons.

Mais pas sans vous, mes chères consœurs, mes chers confrères

Certains s'interrogent sur l'étendue de nos ambitions, laissent entendre qu'il y a trop d'avocats à Paris. Ils ont la mémoire courte. Car ils ont oublié en effet ce que ce Barreau a déjà accompli, ce que des hommes et des femmes courageux et déterminés peuvent accomplir lorsque l'imagination rejoint le bien commun.

Pour ce qui est de la défense, nous refusons de faire ce mauvais choix qui nous est demandé entre sécurité et liberté. Nos prédécesseurs confrontés à des périls que nous pouvons à peine imaginer, ont élaboré sous les bombes des principes et des valeurs universelles, ils ont su installer dans des périodes beaucoup plus sombres des juridictions et des règles de droit universelles

Nous défendrons ces valeurs pour maintenir l'état de droit et le respect des droits de l'homme, ici en France

Après l'abolition de la peine de mort au XXe Siècle, notre combat du XXIe sera celui de l'abolition d'une prison inhumaine

Aussi, à tous les confrères qui nous regardent au-delà des frontières sachez que le Barreau de Paris est l'ami de chaque avocat, de chaque Barreau dans le monde qui aspire à un avenir de paix et de dignité, et que nous sommes prêts à vous accompagner, toujours, dans la défense de la défense et sur le chemin de la consolidation de la démocratie et du renforcement des institutions ordinaires.

En ce qui concerne les activités de conseil, nous démontrerons que l'avocat n'est pas le complice "ontologique" de son client, mais bien un confident

nécessaire, un partenaire, un chef de projet juridique et le garant du respect de la conformité et des droits applicables.

Les entreprises sont en première ligne et leur responsabilité sociétale de plus en plus essentielle pour faire face aux défis sociaux et environnementaux, les avocats sont les interlocuteurs privilégiés de ceux qui organisent et respectent ces grands projets structurants pour notre société.

Nous sommes les gardiens des confidences de nos clients, ce n'est pas un secret honteux, c'est la possibilité pour tous les citoyens de ce pays de faire coïncider le DROIT avec l'essence même de la vie humaine dans ses joies, ses peines et ses drames,

Et c'est aussi l'accompagnement juridique des projets et des rêves des entreprises, les avocats sont des entrepreneurs au service des entrepreneurs

Ces idéaux éclairent toujours notre conception de la Justice et nous n'y renoncerons pas.

Guidés par ces valeurs, nous pouvons contribuer à faire face à ces menaces des crimes transnationaux, du blanchiment, du terrorisme qui exigent un effort encore plus important, et, surtout, davantage de coopération et de compréhension entre les institutions et leurs rôles respectifs,

Le nôtre ... est le conseil et la défense.

Au monde des affaires, nous répondrons présents pour faciliter l'exercice et l'activité des Cabinets, nous espérons votre aide pour faire rayonner notre Barreau auprès de vos clients, de vos confrères et au-delà de nos frontières, à l'UIA, à l'IBA, à la CIB

Aux Avocats de proximité, nous promettons de travailler à vos côtés pour que vos cabinets s'organisent et prospèrent

Aux confrères présents dans les juridictions et, particulièrement au titre de l'aide juridictionnelle ou de la défense pénale d'urgence, nous apporterons notre soutien dans l'exercice quotidien de cette noble tâche de défendre.

Nous redoublerons d'efforts pour continuer à renforcer la place de Paris comme une Place internationale d'arbitrage et de droit, nous saurons être inventifs pour rassembler, quelles qu'en soient les modalités, la grande communauté des professions juridiques et rassurer les inquiétudes des uns comme des autres.

Nous vous proposons une Ambition collective de Place

Car le monde a changé et nous devons évoluer avec lui.

Car quoi qu'un Ordre puisse et doive faire, en fin de compte c'est sur l'espoir, l'enthousiasme et la détermination de chacune et chacun de avocats qui y sont inscrits que repose la puissance du Barreau de Paris.

C'est la capacité à assister un étranger aux portes de nos frontières quand les digues cèdent, comme l'engagement des avocats dans leur travail quotidien qui nous permettront de surmonter nos heures les plus sombres.

Les défis qui nous attendent sont peut-être nouveaux. Les instruments avec lesquels nous les affrontons sont peut-être nouveaux. Mais ces valeurs dont dépend notre succès, l'ardeur au travail et la qualité de nos prestations, le courage et le respect des règles, la tolérance et la curiosité, la dignité, tout cela est ancien.

Sans technique, disait Brassens, le talent n'est rien qu'une sale manie

Ce qu'il faut, c'est revenir à ces vérités, à ces valeurs, ne négligeons pas la force de notre tradition.

LA TRADITION n'EST PAS L'ENNEMIE DE LA MODERNITE

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est une nouvelle ère de responsabilité, la reconnaissance, par chaque Avocat du Barreau de Paris, des devoirs que nous avons envers nous-mêmes, envers nos confrères, nos salariés, nos associés, nos collaborateurs et, bien sûr, nos clients, des devoirs que nous saurons maîtriser comme les enjeux des nouveaux espaces du droit

le Barreau n'est pas l'Ordre, L'Ordre n'est rien sans le Barreau et le Barreau a besoin de l'Ordre, cette dynamique indispensable s'essouffle, le niveau de participations aux élections est trop faible, vous ne voyez pas ce que l'Ordre peut faire pour vous, vous n'en avez pas pour l'argent de vos cotisations ?

Mais vous que faites-vous pour l'Ordre ?

L'institution ordinaire fonctionne plutôt bien, sachez-le, l'Ordre résout des litiges, contrôle et sanctionne et vous ne vous en rendez compte que lorsque vous en avez besoin

Le dévouement et l'efficacité des personnels de l'Ordre n'est pas en cause

Et pourtant, chaque année les avocats s'éloignent un peu plus de l'institution ordinaire... à moins que ce ne soit le contraire !

Nous lancerons une étude utilisateurs pour mieux comprendre vos besoins, elle servira à mettre en place un indice de votre satisfaction pour améliorer les services de

l'Ordre, pour mettre l'Ordre à votre service et au centre du Barreau de Paris

Mes chers Confrères, avec Nathalie Roret nous vous proposons un PACTE

Nous mettrons l'Ordre au plus près de vos besoins, et en échange vous serez les ambassadeurs du Barreau de Paris

Vous pouvez compter sur nous pour vous défendre, pour nous appuyer sur nos valeurs et sur la tradition de l'Ordre, mais nous devons pouvoir compter sur vous pour vous former, vous développer, rayonner et prendre toute votre place dans tous les espaces du droit et de la justice et évoluer pour inscrire l'activité de nos cabinets dans la modernité, nous vous y aiderons.

Nous vous proposons un chemin vers la liberté, celle de l'indépendance, de la connaissance et de la volonté

Vous pouvez compter sur nous, je m'y engage